

APPEL À CANDIDATURES WORKING PAPER

Prévention de l'extrémisme violent et perception de la sécurité dans les pays côtiers : étude comparative des stratégies de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour lutter contre la propagation de l'extrémisme violent

Date d'émission : 4 février 2025

Date limite de dépôt des candidatures et instructions :

Les candidatures doivent être reçues avant le 3 mars 2025

Toutes les candidatures doivent être soumises par voie électronique à pauline.poupart@sipri.org et marie.riquier@sipri.org avec, en objet, "WP - PVE".

1. Introduction

Le projet RECAP (Research and Action for Peace), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin du lac Tchad¹. L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, et celui des praticiens et des chercheurs régionaux, nationaux et communautaires, dans la promotion d'une consolidation de la paix efficace, de la gestion des crises et de la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad, afin de permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions plus éclairées. Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

2. Perspective

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des propositions de recherche de la part des membres du réseau RECAP pour l'élaboration d'un working paper sur la **prévention de l'extrémisme violent et les perceptions de la sécurité dans les pays côtiers : une étude comparative des stratégies de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour contrer la propagation de l'extrémisme violent.**

Dans ce contexte, l'étude évaluera l'efficacité des programmes de prévention de l'extrémisme violent (PEV) passés et actuels en Côte d'Ivoire et au Bénin, tout en tenant compte du contexte différent des deux pays.

Le working paper identifiera également les parties prenantes impliquées dans les programmes de prévention de l'extrémisme violent passés et actuels, ainsi que les défis que les coups d'État militaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger pourraient entraîner.

Ce travail fournira une comparaison entre les deux pays afin d'identifier les meilleures pratiques et, le cas échéant, de noter les lacunes dans la mise en œuvre antérieure de la PEV ainsi que les pièges à éviter.

¹ Les pays de la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

2.1 Contexte

La progression vers le Sud des groupes extrémistes violents présents au Mali, au Burkina Faso et au Niger (JNIM, ISGS-ISSP, ISWAP)² est un problème croissant dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest.

La Côte d'Ivoire et le Bénin ont déjà subi des attaques revendiquées par ces groupes, notamment l'attaque de Grand Bassam le 13 mars 2016³ et l'attaque, en juin 2020, d'un poste conjoint de la gendarmerie et de l'armée à Kofolo⁴ en Côte d'Ivoire, ainsi que les attaques des 24 et 25 juillet 2024 dans le Parc W⁵ au Bénin, qui ont causé la mort de 5 gardes forestiers et de 7 soldats béninois. Ces événements ont mis en évidence la vulnérabilité de ces pays face aux groupes jihadistes présents dans les pays voisins et la nécessité pour les Etats côtiers de réagir en termes de prévention.

La Côte d'Ivoire et le Bénin ont deux contextes très différents qui ont un impact important sur leur stratégie de PEV et leur efficacité.

Au cours des dix dernières années, la Côte d'Ivoire a réussi à endiguer le risque d'expansion des groupes jihadistes dans le Nord du pays, notamment en développant la coopération transfrontalière avec le Burkina Faso⁶. Conscient de l'importance de la cohésion sociale pour les PEV, le gouvernement a également investi dans des programmes de soutien économique et dans la rénovation des routes, des services d'eau et d'électricité, parallèlement à la restructuration de l'armée. Cependant, certains territoires restent mal contrôlés par le gouvernement et les activités illégales d'orpaillage dans le Nord sont également régulièrement documentées dans la presse nationale et internationale.⁷

Au Bénin, le gouvernement a investi dans le renforcement de ses forces militaires à la frontière tout en créant l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers⁸ pour mettre en œuvre une stratégie multidimensionnelle comprenant la sécurité, la prévention et le développement des communautés vivant près de la frontière.

Bien que la situation en Côte d'Ivoire se soit améliorée, le pays reste vulnérable à la propagation de l'extrémisme violent en raison de la porosité de sa frontière dans le parc de la Comoé, de la présence de conflits non résolus entre agriculteurs et éleveurs, et de la vulnérabilité des populations vivant à proximité de la frontière.

Au Bénin, la situation continue de se détériorer, ce qui soulève des questions quant à l'efficacité des politiques mises en place par le gouvernement.

2.2 Objectifs de la consultation

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des candidatures de membres du réseau RECAP pour produire un working paper sur la **PEV et les perceptions de la sécurité dans les pays côtiers : une étude comparative des stratégies de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour contrer la propagation de l'extrémisme violent**.

L'objectif global de cette étude est de produire un document de recherche basé sur des preuves qui servira d'outil pour influencer les aspects politiques et pratiques en vue d'améliorer les programmes de PEV et la sécurité générale dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. L'étude devra proposer des recommandations pratiques qui pourront être appliquées par les parties prenantes concernées.

² Il s'agit de la *Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin* associée à Al-Qaïda, de l'État islamique dans le Grand Sahara qui a évolué vers la province de l'État islamique au Sahel et de la province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest.

³ France 24, 31 mars 2023, Sept ans après, la station balnéaire ivoirienne de Grand-Bassam reste marquée par l'attentat meurtrier,

⁴ RFI, 11 juin 2020, Côte d'Ivoire : une attaque attribuée à des jihadistes vise des militaires dans le Nord

⁵ Africa News, 13 août 2024, 7 forces de sécurité et 5 gardes forestiers tués dans le parc national du Bénin alors que la violence jihadiste s'enracine,

⁶ OIM, 21 décembre 2018, La Côte d'Ivoire inaugure un nouveau poste frontalier à la frontière avec le Burkina,

⁷ ISS, août 2024, Liens entre extrémisme violent et activités illicites en Côte d'Ivoire,

⁸ L' ABeGIEF a été créé en 2012 par le décret N°2012-503 afin d'apporter une amélioration aux conditions de vie des populations dans les Espaces frontaliers. <https://www.abegef.gov.bj/>

Dans ce contexte, l'étude évaluera de manière approfondie l'état des PEV en Côte d'Ivoire et au Bénin, et analysera et comparera en particulier leur efficacité, ainsi que les défis et lacunes observés afin d'informer les futures politiques à ce sujets dans le pays concernés et au Sahel.

Plus précisément, les objectifs de ce working paper sont les suivants :

- Une évaluation des politiques et du cadre de programmation de la PEV pour examiner leur efficacité afin de déterminer les lacunes et d'identifier les meilleures pratiques potentielles ;
- Une analyse du problème contenant:
 - o Une analyse des parties prenantes, y compris l'identification et l'analyse des besoins et des défis des principales parties prenantes (gouvernements nationaux, CEDEAO, UE, ONU, OSC, etc.) ;
 - o Une évaluation de l'échec de certaines PEV au regard des attaques les plus récentes, le cas échéant ;
 - o Une évaluation de l'état actuel de la PEV dans les deux pays ;
- Une comparaison de la PVE dans les deux pays en termes d'expériences passées et d'évolution du processus depuis les premières attaques de groupes violents sur leur territoire ;
- Une identification des meilleures pratiques et des recommandations pour améliorer leurs politiques nationales et orienter le futur soutien international à la PEV dans ces pays.

Les conclusions et les recommandations du working paper devront contribuer à la compréhension des lacunes et fournir aux parties prenantes des recommandations concrètes et fondées sur des preuves pour relever les défis mis en évidence.

Ce working paper sera présenté par son auteur/autrice et discuté lors d'un "Meet Up" de recherche en ligne du réseau REcAP avec les autres auteurs, les membres du réseau REcAP, l'UE et les parties prenantes et partenaires intéressés.

3. Champ d'application et méthodologie

Le(s) chercheur(s) ou l'institution doit(vent) clarifier sa(leur) question de recherche, sa(leur) méthodologie, sa(leur) portée géographique et son(leur) plan de travail dans sa(leur) proposition, en indiquant comment les objectifs de la recherche et du document de travail seront atteints.

L'étude devrait couvrir les deux pays mentionnés précédemment : le Bénin et la Côte d'Ivoire.

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par l'examen des documents et la collecte des données sur le terrain.

Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus strictes en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme.

Le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Réaliser **une analyse documentaire** basée sur la documentation existante (littérature scientifique et universitaire, rapports d'ONG) afin de fournir un résumé des connaissances actuelles sur le sujet.
- Rédaction d'un **rapport préparatoire préliminaire** (inception report) mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte de données à utiliser sur le terrain ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et les conclusions de la revue de littérature. Ce rapport sera validé avec le comité scientifique dans le cadre du démarrage.
- Mener des **entretiens avec les principales parties prenantes**, en particulier des représentants d'organisations locales en contact avec les populations touchées, des représentants d'institutions nationales impliquées dans les programmes et les interventions de PEV, ainsi que des institutions et organisations régionales et internationales soutenant ces programmes.
- **Rédiger la première version du working paper** sur la base de l'analyse de l'étude documentaire.
- **Rédiger la version finale du working paper** en tenant compte des commentaires du Comité scientifique RECAP et de l'EU FPI.
- Produire un document de travail de haute qualité qui servira **de ressource ou d'outil pour le plaidoyer et le discours politique**.
- **Produire une présentation PPT** des conclusions, qui sera présentée au réseau RECAP, à l'UE et aux parties prenantes et partenaires intéressés lors de la réunion de recherche.

Si un voyage est nécessaire, le(s) chercheur(s) ou l'institution sera(ont) responsable(s) de l'organisation du transport, de l'hébergement, de l'assurance, de l'obtention des visas et des autorisations de recherche appropriés pour leurs activités de recherche et de prévoir les dispositions adéquates dans la proposition financière.

Le(s) chercheur(s) ou l'institution est (sont) également responsable(s) de tout personnel ou sous-consultant qu'il(s) pourrai(en)t engager dans le cadre de cette mission. Le produit final de la recherche est soumis à la procédure interne d'examen et d'édition du RECAP, et le(s) chercheur(s) ou l'institution s'engage(nt) à effectuer toutes les révisions nécessaires dans le cadre du contrat, sous peine de rupture de celui-ci.

Sur la base d'une demande du secrétariat du projet RECAP et à condition que le produit final ne révèle pas d'informations susceptibles de mettre en danger une personne ou une organisation, le(s) chercheur(s) ou l'institution pourrait(ent) présenter une séance d'information sur les résultats au public, en ciblant les praticiens sur le terrain, les décideurs politiques et les partenaires financiers et techniques.

4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) ou l'institution soumettra(ont) les prestations suivantes, comme indiqué ci-dessous et selon le calendrier proposé :

- Document de travail en **français**.

Le document de travail doit comporter environ trente (30) pages, à l'exclusion de la page de couverture, du résumé exécutif en français et en anglais (pas plus d'une page chacun), de la table des matières, de la liste des abréviations et acronymes, de la liste des références (simple interligne en Calibri 12) et des annexes.

Les annexes doivent comprendre au moins la liste des personnes rencontrées/interviewées et tout autre outil ou élément nécessaire à l'évaluation de la méthodologie utilisée pour l'étude.

- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les résultats par e-mail au secrétariat du projet : marie.riquier@sipri.org et pauline.poupart@sipri.org.
- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du REcAP pour discuter du contenu, y compris des revendications et des positions politiques, des arguments intellectuels et d'autres questions.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
Rapport de démarrage	Réunion de démarrage avec le secrétariat du projet et/ou le comité scientifique pour clarifier les termes de référence. Le contenu comprendra les méthodes, les approches, les outils de recherche, le calendrier, les questions de recherche détaillées ainsi que les approches à adopter pour superviser et soutenir les experts des pays.	5 jours ouvrables après la signature du contrat
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du secrétariat du projet ou du scientifique</i>	<i>2 jours ouvrables</i>
Projet de document de travail	Recherche documentaire, réunions de travail et analyse. Le projet de working paper contenant une analyse approfondie de la situation, des résultats clés et des recommandations orientées vers l'action est présenté au Comité scientifique du REcAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du REcAP et l'IPF de l'UE pour discuter des résultats.	20 jours ouvrables
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
Document de travail final	Version finale tenant compte des commentaires et du retour d'information du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE	7 jours ouvrables

5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission devrait durer 32 jours ouvrables sur une période maximale de deux (2) mois à compter de la date de signature du contrat.
- Le budget maximum disponible par document de travail est de six mille euros (6 000 EUR).
- Le calendrier des paiements est le suivant :

Paiements échelonnés	Description indicative	%
Première tranche	Après approbation du rapport initial	30%
Dernière tranche	Après approbation de la version finale	70%

6. Qualifications

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Etre membre ou futur membre du réseau REcAP. Les membres du Comité scientifique du REcAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.

- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Au moins 3 ans d'expérience de recherche dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et/ou de la secteur de la sécurité
- Maîtrise du français (parlé, lu et écrit)
- Excellente maîtrise de l'anglais (parlé, lu et écrit)
- Les femmes chercheurs sont vivement encouragées à poser leur candidature.

7. Candidature

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants au Secrétariat du projet RECAP (pauline.poupart@sipri.org et marie.riquier@sipri.org) avant **23:59 GMT le 3 mars 2025.**

- une **proposition technique narrative** démontrant la capacité technique et opérationnelle du/des chercheur(s) ou de l'institution et de son équipe à mener à bien la mission dans les délais impartis, avec un curriculum vitae actualisé de l'expert principal et l'approche et la méthodologie globales avec le calendrier proposé.
Si vous prévoyez de travailler avec d'autres collègues, décrivez leur rôle, leur niveau de connaissance et la manière dont leur expérience est liée et bénéfique. Décrivez le plan général de dotation en personnel pour le projet.
- une **proposition financière** détaillant le nombre estimé de jours de travail et le taux d'honoraires par expert mobilisé, les frais de transport et de séjour (en cas de mission) et les autres frais remboursables nécessaires à l'accomplissement de la mission. Le montant de la TVA/de l'impôt indirect, le cas échéant, doit être indiqué séparément. L'achat de téléphones portables ou d'ordinateurs n'est pas éligible. Le projet finançant cette recherche étant financé par l'Union européenne, la proposition financière doit être libellée en euros (EUR).

Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

No n.	Critères	Max. Score
1	Formation : Master ou doctorat dans un domaine pertinent	10
2	Langues : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit). Maîtrise de l'anglais (parlé, lu et écrit).	10
3	Expérience de la recherche : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	20
4	Pertinence de la proposition narrative technique : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	25
5	Méthodologie : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	25
6	Qualité générale de la proposition : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	10